

Offre d'emploi

N° 23099

Affichage interne et externe

31 octobre 2023 au 30 novembre 2023

Prolongation de la période d'affichage ou jusqu'à ce que le poste soit pourvu

PSYCHOLOGUE

POSTE CONTRACTUEL

SERVICE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Sommaire de la fonction

Relevant du directeur du Service des études supérieures et de la réussite étudiante, en partenariat avec la directrice du Service des ressources humaines, la personne agit à titre de personne-ressource auprès de la clientèle étudiante, du personnel et du corps professoral de l'INRS concernant les problèmes relatifs à la santé mentale et au développement personnel et scolaire de la clientèle étudiante. Elle organise également des activités de prévention, rédige des documents d'information, supporte les gestionnaires et assiste la clientèle étudiante et le personnel en difficulté en l'orientant vers des services adaptés à ses besoins.

Principales tâches et responsabilités

Plus spécifiquement, la personne aura à réaliser les tâches suivantes :

En collaboration avec les différents services et directions, elle agit en tant que personne-ressource auprès de la clientèle étudiante, du personnel, du corps professoral et les autres intervenants relativement à des problèmes d'ordre personnel, émotionnel, comportemental, d'adaptation, d'apprentissage et de rendement scolaire.

Elle assiste et conseille, au moyen d'une ou de plusieurs séances de consultation individuelle, la clientèle étudiante et le personnel qui éprouve des difficultés d'apprentissage, d'adaptation, de santé mentale ou autres problèmes liés au comportement humain, en évaluant la ou les problématiques auxquelles ils sont confrontés. Elle peut, au besoin, les référer à d'autres organismes susceptibles de les aider.

Elle recueille et analyse les besoins exprimés par la clientèle étudiante et le personnel et développe des méthodes de dépistage et de modes d'intervention appropriés aux difficultés rencontrées.

Elle intervient en tant que personne-ressource dans les situations d'urgence et de crise.

Elle organise et anime des ateliers collectifs et d'information visant à sensibiliser la clientèle étudiante, le personnel et le corps professoral sur les problèmes d'ordre personnel, émotionnel, comportemental et d'apprentissage, et contribue à bâtir un réseau d'entraide tel qu'un réseau de « sentinelles » aptes à accompagner les personnes aux prises avec des difficultés et à les diriger vers les ressources appropriées.

Elle développe des collaborations et des partenariats avec le réseau de la Santé publique, des services sociaux et autres ressources communautaires, en vue de diriger la clientèle étudiante vers les ressources externes appropriées et en assure le bon fonctionnement.

Elle peut être appelée à agir comme médiatrice ou médiateur auprès du personnel, de la clientèle étudiante et du corps professoral.

Elle élabore des outils et des programmes de prévention, de sensibilisation et d'intervention destinés à la clientèle étudiante en difficulté afin de faciliter son intégration sociale et la réalisation de ses projets d'études.

Elle conçoit et diffuse divers documents d'information, tels que guides, brochures et dépliants visant à promouvoir les différents services offerts ainsi qu'à orienter la clientèle étudiante, le personnel et le corps professoral vers les organismes susceptibles d'assister les personnes devant surmonter des difficultés.

Elle collige de l'information et effectue diverses statistiques sur la clientèle desservie; évalue l'utilisation des services et programmes offerts, analyse les écarts entre les objectifs et les résultats atteints.

Elle participe à des réunions ou comités et fournit son expertise.

Sur demande et à l'occasion selon les activités étudiantes, elle doit être disponible après 18 h en semaine ou les fins de semaine.

Elle accomplit temporairement les tâches d'un poste connexe ou inférieur lorsque requis. La liste des tâches et responsabilités déjà énumérées est sommaire et indicative.

Exigences normales et habiletés particulières

Scolarité

- Détenir un doctorat en psychologie.

Expérience

- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente, notamment dans un milieu scolaire, collégial ou universitaire, ou encore dans les services sociaux ou communautaires.

Autres

- Maîtrise de la langue française, parlée et écrite;
- Maîtrise de la langue anglaise, parlée et écrite;
- Bonne connaissance du réseau de la santé publique et des services sociaux ainsi que des organismes communautaires de la Capitale nationale et du grand Montréal (un atout);
- Habileté à communiquer verbalement et par écrit;
- Capacité à collaborer avec de nombreux intervenants;
- Aptitudes pour la gestion de projets, bon sens de l'organisation et des priorités;
- Capacité à travailler avec de multiples échéanciers;
- Capacité à mettre en place et à animer des comités de travail;
- Autonomie et sens de l'organisation;
- Expérience en santé mentale auprès d'une clientèle de jeunes adultes (un atout);
- Connaissance du milieu universitaire (un atout).

Lieu de travail

** Possibilité de télétravail en mode hybride selon la politique en vigueur.*

Institut national de la recherche scientifique

Service des études supérieures et de la réussite étudiante

490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9

Ou

531, boulevard des Prairies
Laval (Québec) H7V 1B7

La personne pourra être appelée à se déplacer occasionnellement entre les Centres de l'INRS situés dans les régions de Montréal et de Québec.

Traitement

Poste à temps complet ou à temps partiel.

Selon la Politique relative aux conditions de travail du personnel non syndiqué de l'Institut national de la recherche scientifique « Protocole du personnel non syndiqué ».

Comment postuler ?

L'INRS encourage les personnes candidates répondant aux exigences du poste à postuler en ligne via le site Web de l'INRS dans la section « Emplois » au plus tard le **30 novembre 2023**.

Souscrivant à un [Programme d'accès à l'égalité en emploi \(PAÉE\)](#) ainsi qu'aux exigences d'équité en matière d'emploi du [Programme de contrats fédéraux](#) et [valorisant l'équité, la diversité et l'inclusion](#), l'INRS invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes en situation de handicap.

La priorité devra être toutefois accordée aux personnes ayant le droit de travailler au Canada (personnes détenant la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou un permis de travail valide).

Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement. Si vous prévoyez avoir besoin de mesures d'adaptation, ou pour toutes questions concernant l'équité, la diversité et l'inclusion à l'INRS, veuillez vous adresser, en toute confidentialité à edi@inrs.ca uniquement pour les questions ÉDI.